

Objet : Formation arbitre régional (Route Piste Cyclo-cross)

La commission arbitrale régionale va mettre en place une formation de nouveaux arbitres régionaux (Route Piste Cyclo-cross).

Cette formation de quatre séances débutera au mois de septembre 2013.

Elle se déroulera soit au siège du comité régional ou pourra être déportée si le nombre de candidats est suffisant (minimum six candidats)

Condition d'accès à cette formation : être licencié 2013 à la Fédération française de cyclisme ou avoir la licence en cours.

Dès à présent vous pouvez faire acte de candidature en vous inscrivant auprès du secrétariat du comité régional.

comite-midi-pyrenees@wanadoo.fr

Jean Pierre Audard (Président de la commission arbitrale régionale)

Objet : Formation arbitre national (Route Piste Cyclo-cross)

La commission arbitrale régionale va mettre en place une formation d'arbitres nationaux (Route Piste Cyclo-cross).

Cette formation se composera de huit modules d'environ 2h30 chacun. Elle débutera dans le dernier trimestre 2013 et se déroulera au siège du comité régional.

Condition d'accès à cette formation : être licencié 2013 à la Fédération française de cyclisme ou avoir la licence en cours. Etre et avoir officié régulièrement en tant qu'arbitre régional.

Dès à présent vous pouvez faire acte de candidature en vous inscrivant auprès du secrétariat du comité régional.

Afin de valider cette formation une participation à cinq réunions sur piste est obligatoire. (à compter de cette année)

comite-midi-pyrenees@wanadoo.fr

Jean Pierre Audard (Président de la commission arbitrale régionale)